

DPAE – DPE

Je soussigné(e),

NOM D'USAGE PRENOM

CORPS

ETABLISSEMENT

ai l'honneur de solliciter du 05/12/2023 au 05/12/2023

UN CONGE POUR FORMATION SYNDICALE * (compétence du Recteur)
LIEU : ..Orléans.....
ORGANISE PAR : **Le SNES-FSU sous l'égide de l'IRHSES**.....
(centre agréé obligatoirement)

article 13 : AUTORISATION SPECIALE D'ABSENCE ORGANISEE PAR :
(compétence du Directeur académique des services de l'Education nationale)

- 13.1 – représentation syndicale non représentée au conseil commun de la fonction publique (1) *
(dans la limite de 10 jours dans l'année)

- 13.2 – représentation syndicale représentée au conseil commun de la fonction publique (1) *
(dans la limite de 20 jours dans l'année)

(convocation obligatoire pour toute réunion)

article 16 : AUTORISATION SPECIALE D'ABSENCE SUR CREDIT D'HEURE (2)* (compétence du Recteur)
Pour le motif suivant :
.....
(convocation obligatoire pour toute réunion)

à, le

Signature

* **COCHER LES CASES CORRESPONDANTES**

- (1) Représentations syndicales représentées au conseil commun de la fonction publique : CGT, CFDT, FO, UNSA, FSU, SOLIDAIRES, CFTC, CGC et les syndicats nationaux qui leur sont affiliés.
(2) CGT, ASAMEN, @venir.écoles CFE-CGC FP, STC, UNSA, SGEN-CFDT, UDAS, FSU, SUD-EDUCATION, CSEN-FGAF-FAEN-SCENRAC-CFTC, SNCA-EII, FNEC-FP-FO

<p>AVIS DU CHEF D'ETABLISSEMENT</p> <p>Date et signature :</p> <p>AVIS DEFAVORABLE MOTIVE</p>	<p>DECISION DU DASEN</p> <p><input type="checkbox"/> ACCORD</p> <p><input type="checkbox"/> REFUS MOTIVE</p> <p>Date et signature :</p>	<p>DECISION DPE - DPAE</p> <p><input type="checkbox"/> ACCORD</p> <p><input type="checkbox"/> REFUS MOTIVE</p> <p>Date et signature :</p> <p>Pour le Recteur et par délégation Pour le Secrétaire Général Le Chef de Division</p>
--	--	--

Destinataires : Intéressé(e) (rose) Etablissement (rose) Rectorat/ DASEN (bleu)